



# S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N°5 / 68 / 2007

le 18 juin 2007

---

## Comment protéger vos biens

La délinquance dans le secteur, y compris dans notre village, ne cessant d'augmenter, notamment les vols dans les véhicules, ainsi que les cambriolages, la communauté de brigades de gendarmerie de Neuf-Brisach - Jepsheim m'a demandé d'évoquer le problème de l'insécurité auprès des habitants. C'est bien volontiers que je porte à votre connaissance ci-après les informations et conseils qu'elle m'a communiqués.

### *L'habitation*

Les portes d'entrée principale et la cave sont l'accès privilégié des cambrioleurs. Faites en sorte que ces portes soient solides et que la serrure soit sécurisée de manière à retarder le maximum une effraction de la serrure ou de la porte.

**Comment ?** Changer de serrure lorsque vous venez de vous installer dans un nouveau logement. Vous ne savez pas qui a fait des doubles de clés avant vous ! Le cylindre de serrure ne doit pas dépasser de la partie externe de la porte, et la plaque de protection extérieure de la serrure ne doit laisser aucune vis apparente, devenant ainsi quasi indémontable de l'extérieur. Les cambrioleurs n'aiment pas perdre leur temps à essayer ; le temps est leur ennemi !

Les volets doivent être solides et résister à une effraction ou une ouverture de force.

Lorsque vous vous absentez de chez vous, ne laissez pas de fenêtre entrouverte (oscillo-battante), c'est une invitation au vol pour les cambrioleurs ! Si vous vous absentez pendant plusieurs jours, prévenez vos voisins de votre absence. Vous pouvez également prendre contact avec la gendarmerie dont vous dépendez. Ainsi, des patrouilles pourront y exercer des passages de jour comme de nuit (opération tranquillité-vacances).

En cas de doute sur la sécurité de votre habitation, contactez votre assureur, un serrurier, ou demander conseil à la gendarmerie du lieu de votre domicile. Des personnes avisées pourront toujours vous conseiller sur la meilleure façon de protéger au mieux votre domicile ou vos biens, et peut-être vous éviter de mauvaises surprises.

### ***Le véhicule***

Ne laissez rien dans votre voiture, de jour comme de nuit, un objet oublié dans votre voiture attire la convoitise des voleurs (chéquier, sac à main, vêtement, appareil photo...). Emmenez avec vous la façade amovible de votre autoradio, le GPS fixé par ventouse sur le pare-brise, le lecteur portable MP3) que vous laisseriez sur ou sous le siège de la voiture, dans les vides-poches ou la boîte à gants. Les voleurs savent où chercher !

Si vous avez un garage, une cour, stationnez votre voiture en un lieu plus sûr que la voie publique.

Fermez toujours votre voiture à clef, même pour quelques instants. Vous perdrez plus de temps à effectuer les démarches suite à un vol que de fermer la voiture à clef !

### ***Les biens que vous transportez sur vous***

Évitez de transporter de grosses sommes d'argent sur vous.

Lorsque vous réglez vos achats par carte bancaire, évitez que le code que vous utilisez ne soit vu par des inconnus. Ne laissez pas derrière vous les tickets édités par les distributeurs de billets. Ne laissez jamais une tierce personne manoeuvrer votre carte bancaire lors d'un dysfonctionnement du distributeur, seul un employé de la banque est autorisé à le faire.

Les sacs à dos pour femme sont à proscrire, surtout lorsque vous vous promenez dans les lieux fréquentés (marchés, manifestations diverses). Portez les sous le bras ou devant vous, vous éviterez de mauvaises surprises.

### ***Les achats sur Internet***

Nombre de méfaits sont à ce jour commis par l'intermédiaire d'Internet. Ne faites des achats que si vous êtes certain que le site que vous utilisez est sécurisé.

### ***Quelques conseils pratiques***

Conservez vos factures ; en cas de vol, elles pourront vous servir à justifier de votre bien et comportent des éléments d'identification qui seront nécessaires à la gendarmerie. Faites des photographies de vos biens de valeur (pendules, bibelots, bijoux, etc...). Notez les numéros de vos appareils de valeur (montres, téléphones portables (n° IMEI, etc...)). Gardez ces documents soigneusement, et à l'abri des curieux.

## **Chacun d'entre vous peut contribuer à améliorer la sécurité et la prévention des vols.**

La gendarmerie ne peut pas être partout, vous le savez bien, la sécurité publique a ses limites. Mais chacun d'entre vous peut, par son action personnelle, contribuer à la sécurité des biens et des personnes.

Vous voyez un véhicule suspect, inhabituel, dans votre commune, de jour comme de nuit ? Notez le numéro d'immatriculation, la marque, la couleur de la voiture ; transmettez rapidement ces renseignements à la gendarmerie de votre résidence ou à la mairie.

Des personnes inconnues font du porte à porte ? Exigez la présentation d'une carte professionnelle. En cas de refus, avisez la gendarmerie ou la mairie.

Ces éléments que vous êtes en mesure de fournir, peuvent contribuer à améliorer la sécurité publique.

La gendarmerie saura également respecter votre anonymat, si vous le désirez. C'est avec votre aide qu'elle pourra contribuer à améliorer la sécurité si chère à tous.

N'oubliez pas : nous pouvons tous être victimes d'un vol ou d'un cambriolage, un jour ; cela n'arrive pas qu'aux autres. La sécurité est l'intérêt de tous.

Je vous remercie de bien vouloir prendre note de ces quelques conseils de professionnels.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

## **Les principales décisions du Conseil municipal dans sa séance du 15 juin 2007 et informations diverses.**

- ***Rapports d'activités 2006 de la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun concernant le service de l'eau potable, le service de l'assainissement et la déchetterie intersyndicale***

Le Maire a présenté au Conseil municipal ces documents qui peuvent être consultés en Mairie.

- ***Urbanisme***

Les dossiers suivants ont été envoyés à la Direction départementale de l'Équipement pour instruction :

- ✓ la déclaration de travaux exemptés de permis de construire, relative à l'implantation d'un abri de jardin en bois (démontable) au 46 Grand'Rue, présentée par Mme Fernande UTARD
- ✓ la déclaration de clôture au 6 me d'Ostheim, présentée par M. Yannick HAUMESSER
- ✓ la demande de permis de construire concernant les travaux de transformation d'une grange en logement au 37 Grand'Rue, présentée par M. et Mme Lucien FRIEH.

■ ***Avancement des travaux d'aménagement de la voirie***

Les travaux ont repris à un rythme soutenu et s'étendront à la rue de Jebsheim (décroustage enrobés), à partir de la semaine 25. Il est rappelé que chaque jeudi math, a lieu une réunion de chantier rassemblant l'ensemble des intervenants. A noter que les particuliers doivent libérer le domaine public de toute emprise qui gênerait les entreprises et que c'est la dernière limite pour réaliser les branchements privés éventuels.

- ✓ rappel de la nécessité de respecter les règles de circulation et de stationnement au droit du chantier. De manière générale, il est conseillé d'être vigilant et d'appliquer strictement le code de la route et l'arrêté municipal, lorsque l'on circule dans l'agglomération, surtout en cette période de travaux.
- ✓ Circulation sur les voies de déviation : il est demandé que les personnes qui empruntent ces voies, notamment la me de la Blind, y circulent lentement, pour des raisons de sécurité, mais aussi pour éviter de dégager de la poussière qui incommode les riverains.

■ ***Plan canicule***

Les conséquences de la canicule de l'été 2003 amènent, cette année encore, les pouvoirs publics à appliquer les dispositions de la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. Le Maire rappelle qu'un registre destiné à recenser les personnes qui en ont fait la demande, en vue d'obtenir conseils et assistance, est ouvert à la Mairie. L'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes âgées (APA), tél. 03 89 32 78 78, a été nommée « référent » de la Commune. Ainsi, en cas d'alerte de niveau 2, l'APA mobilisera ses équipes, afin de contacter les personnes vulnérables qui lui ont été signalées.

■ ***Réunion du Conseil de Communauté du Pays du Ried Brun, le 14 mai 2007***

Diverses mesures ont été adoptées : Mme Christelle ALVIANI sera nommée sur le poste vacant d'agent de développement généraliste; acquisition de huit désherbeurs thermiques au gaz, Primagaz assurant la prestation gaz pour les désherbeurs ; le balayage-désherbage mécanisé est

confié à l'entreprise AFC BALAYAGE de Mulhouse ; renouvellement. Des postes informatiques dans les écoles, dont un poste à Riedwihr.

■ ***Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de Sang de Jepsheim-Riedwihr, le 1<sup>er</sup> juin 2007***

Une quatrième collecte est prévue le 11 octobre 2007 à Jepsheim. Lors de la réunion, des donneurs de sang méritants ont été mis à l'honneur, dont notamment M. Denis MEYER pour 75 dons.

■ ***Réunion du Conseil d'École du 3<sup>ème</sup> trimestre du RPI, le 14 juin 2007***

A la rentrée scolaire 2007-2008, 119 élèves (43 grands, 44 moyens et 32 petits) tkéquenteront les 4 classes de maternelle ; à ce jour, 220 élèves sont inscrits dans l'élémentaire, dont 85 de Fortschwihr, 63 de Bischwihr, 44 de Wickerschihr et 28 de Riedwihr, pour 9 classes. M. Jean-Michel LODWITZ, Directeur de l'École de Riedwihr, est chargé d'assurer, à la rentrée, la coordination du réseau des écoles du Pays du Ried Brun. L'Inspecteur d'Académie a donné son accord au renouvellement de l'aménagement du temps scolaire des écoles élémentaires et maternelles du RPI pour une période de 3 ans.

■ ***Soldes d'été***

Le Préfet du Haut-Rhin a fixé au mercredi 27 juin 2007 la date du début des soldes dans le département et au samedi 4 août 2007 inclus la date de leur clôture.

■ ***Le guide environnement des particuliers pour construire et rénover en Alsace***

Ce guide synthétise des idées et conseils pratiques pour imaginer, concevoir et réaliser un lieu d'habitation alliant gestion optimisée, confort de vie et respect de l'environnement. Il peut être consulté en Mairie.

■ ***Appel du Conseil Économique et Social en direction des jeunes***

Jeunes de 15 à 25 ans; vous pensez à votre avenir, vous avez envie de dire ce à quoi vous croyez, ce qui vous fait bouger : allez vite sur le blog créé par le CESA, la parole est à vous ! [www.generation15-25.net](http://www.generation15-25.net)

■ ***Remerciements***

La famille JEHL Étienne remercie chaleureusement les sapeurs pompiers pour leur rapide intervention, la municipalité et les habitants qui se sont montrés très attentionnés lors de l'accident de Benoît.

■ ***Grands Anniversaires***

La Municipalité a eu le plaisir de présenter ses voeux et ceux de la population à M. Hubert WANTZEN, le 10 juin 2007, à l'occasion de son 80<sup>ème</sup> anniversaire (01/06/1927), ainsi qu'à M. Charles JAEGLI, le 16 juin 2007, à l'occasion de son 85<sup>ème</sup> anniversaire (16/06/1922).

## ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

SEMAINE DE 4 JOURS

CALENDRIER DEPARTEMENTAL

Année Scolaire 2007-2008

	<b>Calendrier officiel</b>	<b>Calendrier Semaine de 4 jours</b>	<b>Nombre de jours rattrapés</b>
<b>PRE-RENTREE des enseignants</b>	<b>Lundi 3 septembre 2007</b>	<b>Lundi 27 août 2007</b>	-
<b>RENTREE des élèves</b>	<b>Mardi 4 septembre 2007</b>	<b>Mardi 28 août 2007</b>	<b>4</b>
<b>TOUSSAINT</b>	Du samedi 27 octobre 2007 au jeudi 8 novembre 2007	Du vendredi 26 octobre 2007 au mercredi 7 novembre 2007 <sup>1</sup>	<b>1</b>
<b>NOEL</b>	Du samedi 22 décembre 2007 au lundi 7 janvier 2008	Du vendredi 21 décembre 2007 au jeudi 3 janvier 2008	<b>2</b>
<b>HIVER</b>	Du samedi 9 février 2008 au lundi 25 février 2008	Du vendredi 8 février 2008 au jeudi 21 février 2008	<b>2</b>
<b>PRINTEMPS</b>	Du samedi 5 avril 2008 au lundi 21 avril 2008	Du mardi 8 avril 2008 au lundi 21 avril 2008	<b>2</b>
<b>VACANCES D'ETE</b>	Jeudi 3 juillet 2008	Vendredi 4 juillet 2008	<b>1</b>
		Total des jours rattrapés :	<b>12</b>

*Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.*

---

<sup>1</sup> cours le mercredi 7 novembre 2007